

CQP opérateur de parcours acrobatique en hauteur

CQP OPAH

Certifiante

Formation continue.

Réf. : 2001001F — Mise à jour : 15 mai 2025

Organisme responsable : AFFORPAH

Contenu

Objectifs

L'opérateur de PAH doit être capable de

- Réaliser tous les parcours dont il a la surveillance
- Participer à l'ouverture et à la fermeture des parcours
- Accueillir, conseiller, prévenir les pratiquants et les visiteurs
- Procéder à la mise en place et à la vérification des équipements des pratiquants (EPI)
- Réaliser un CUMEDS (Consignes d'Utilisation du Matériel et Explications de Début de Séance)
- Évaluer sur un parcours TEST (obligatoire), l'aptitude des pratiquants à évoluer en autonomie sur les parcours
- Veiller au respect des consignes de sécurité
- Détecter et signaler les détériorations matérielles aux personnes chargées de la maintenance
- Mettre en œuvre les procédures de retour et de stockage des EPI ; effectuer le contrôle de routine de ces derniers
- Donner l'alerte et apporter, depuis le sol, son aide aux pratiquants

Pour l'opérateur titulaire de l'option « évacuation », être capable

- D'intervenir en hauteur
- D'évacuer, si nécessaire, des pratiquants en difficulté ou en danger

Programme

1ère demi-journée - 4h - Présentation du stage - Organisation administrative - Mise en situation sur un parcours 45min - Présentation des compétences de l'opérateur - Présentation du matériel (EPI) 30min - Présentation du matériel d'évacuation et manipulation de corde - Démonstration d'une évacuation au sol au départ d'une plate-forme 45min - Sécurité - règle de sécurité sur les PAH (affichage- registres...) - facteur de chute (théorie) 2h

2ème demi-journée - 4h - Présentation des normes d'exploitation AFNOR et CEN 1h - Texte réglementaire : l'instruction ministérielle 30min - Techniques d'intervention et d'évacuation : - aide aux personnes en difficulté (évacuation vers une plateforme) - évacuation d'une personne au sol au départ d'une plateforme 2h30

3ème demi-journée - 4h Règlements intérieurs des PAH (définition - explication) 30min - Accueil du public et travail sur les explications de départ - connaissance de l'activité - équiper le public avec des EPI (mise en place et vérification) - donner les informations de départ et consigne d'utilisation - surveillance directe, indirecte et observation des pratiquants 3h30

4ème demi-journée - 4h - Réintégration et gestion des EPI 30min - Ouverture et fermeture quotidienne des parcours (méthodologie) 30min - Techniques d'intervention et d'évacuation - évacuer une personne pendue sur ses longes et/ou sa poulie - cas particuliers 3h

5ème demi-journée - 4h - Notions élémentaires sur le milieu environnemental - Informations sur les problèmes liés à la météorologie 1h Par demi-groupes : révisions et évaluations finales - évacuations : applications - consignes d'utilisation du matériel et explications de début de séance 3h 6ème demi-journée Total : 4h - Contrôle et maintenance d'un parcours - contrôles journaliers périodiques - registre des fiches journalières - donner l'alerte en cas d'accident (registre des déclarations) - POSS plan d'organisation de sécurité et de secours 2h - Responsable jour : définition et son rôle 30min -

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
---	--

Liste des certifications

CQP opérateur de parcours acrobatique en hauteur
--

Métiers associés

- G1205** — Personnel d'attractions ou de structures de loisirs
G1203 — Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1927032	Présentiel	Ploemeur	30/03/2025	30/12/2027
1927033	Présentiel	Clohars-Fouesnant	29/06/2025	30/12/2027
1927057	Présentiel	Ploemeur	29/06/2025	30/12/2027
1935231	Présentiel	Lamballe-Armor	29/06/2025	30/12/2027